

Dossier de réexamen IED

Code AIOT : 0052902264

Etat du dossier : Transmis préfecture

Date de transmission : 20-01-20

1. Initialisation éleveur

1.1. Informations générales de l'exploitation

Code AIOT : **0052902264**

SIRET de l'établissement concerné : **42045593300010**

Code postal : **29720**

Ville : **PLONEOUR LANVERN**

Département : **29**

1.2. Situation administrative

Activités soumises aux rubriques 3000 et suivantes de la nomenclature ICPE :

	Nombre d'emplacements maximal autorisés par arrêté préfectoral (AP)	Situation actuelle (si différente du dernier AP)
3660-a : élevage intensif de volailles (plus de 40 000 emplacements)	45333.0	45333.0
Autres rubriques de la nomenclature ICPE auxquelles l'établissement est soumis :		
2111 : élevage de volailles, gibier à plumes (animaux-équivalents)	35700.0	
Tout les rubriques de la nomenclature ICPE :		
3660-a : élevage intensif de volailles (plus de 40 000 emplacements)		
3660-b : élevage intensif de porcs de production (plus de 2000 emplacements)		
3660-c : élevage intensif de truies (plus de 750 emplacements)		
3532 : valorisation de déchets non dangereux (plus de 75 tonnes par jour ; en méthanisation, plus de 100 tonnes par jour)		
2101 : élevage de bovins (emplacements ou nombre de vaches laitières)		

2102 : élevage de porcs (animaux-équivalents)		
2111 : élevage de volailles, gibier à plumes (animaux-équivalents)		
2112 : couvoirs (capacité logeable d'œufs)		
2170 : fabrication d'engrais, amendements et supports de culture à partir de matières organiques, à l'exclusion des rubriques 2780 et 2781 (tonnes par jour)		
2171 : dépôts de fumiers, engrais et supports de culture (m3)		
2780 : compostage (tonnes par jour)		
2781 : méthanisation (tonnes par jour)		

1.3. Répartition par espèce ou catégorie de volailles

	Nombre d'emplacements autorisé
Poules pondeuses	Non autorisé
Poulettes ou reproducteurs	Non autorisé
Poulets de chair	35700
Canards	Non autorisé
Dindes	Non autorisé
Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix)	Non autorisé
Si vous élevez d'autres espèces de volailles, précisez ci-dessous les capacités autorisées par espèce :	
Coquelets 45333	
Tout les catégories volailles:	
Poules pondeuses	
Poulettes ou reproducteurs	
Poulets de chair	
Canards	

Dindes	
Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix)	

1.4. Répartition des porcs par stade de croissance de vos porcs

	Nombre d'emplacements autorisé
Porcelets en post-sevrage	Non autorisé
Porcs de production	Non autorisé
Truies	Non autorisé
Tout les catégories porc:	
Porcelets en post-sevrage	
Porcs de production	
Truies	

1.5. Bâtiments d'hébergement

Intitulé des bâtiments d'hébergement	Statut	Préciser volaille/porc
Poulailler1	existant	volaille/porc
Lignes vides:		
	nouveau/existant	volaille/porc
	nouveau/existant	volaille/porc
	nouveau/existant	volaille/porc
	nouveau/existant	volaille/porc
	nouveau/existant	volaille/porc

1.6. Gestion des effluents

	Oui/Non
Est-ce que l'installation génère des effluents solides (fumier, fientes, compost, fraction solide de lisier ou de digestat...) ?	Oui
Est-ce que l'installation génère des effluents liquides (lisier, digestat de méthanisation, fraction liquide de digestat...) ?	Non

Stockage des effluents	
Est-ce que ces effluents d'élevage sont stockés sur votre installation ou en bout de champ ? (Dans le cas contraire, les effluents sont transférés sans stockage hors de l'installation chez un prestataire.)	Non
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une fosse extérieure en dur ?	Non
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une lagune ou une fosse géomembrane ?	Non
Traitement des effluents	
Est-ce que les effluents d'élevage font l'objet d'un traitement au sein de l'installation (compostage, méthanisation, séparation de phase, nitrification-dénitrification, séchage) ?	Non
Est-ce que les effluents d'élevage sont intégralement valorisés sous forme de produits normalisés (NFU 44-051 ou NFU 42-001) ou homologués ? (L'installation ne dispose donc d'aucun plan d'épandage.)	Non
Épandage des effluents	
Est-ce que les effluents d'élevage (bruts ou traités) font l'objet d'un épandage (dans le cadre d'un plan d'épandage) ?	Oui
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles gérés en propre par l'éleveur soumis au réexamen ?	Non
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles mises à disposition par des prêteurs ?	Oui
Traitement de l'air	
Est-ce que l'installation est équipée d'un ou plusieurs laveurs d'air (laveur d'air à l'acide, biolaveur, système d'épuration d'air à 2 ou 3 étages)?	Non
Lignes vides:	
	OUI/NON
	OUI/NON
	OUI/NON
	OUI/NON
	OUI/NON

1.7. Ouvrages de stockage des effluents

Champ	OUI
-------	-----

Lignes vides:	
	OUI/NON
	OUI/NON
	OUI/NON
	OUI/NON
	OUI/NON

2. Comparaison aux MTD

2.1. Stratégies alimentaires

2.1.1. Détermination quantités excrétées

Méthode de détermination annuelle des quantités d'azote et de phosphore excrétés par catégorie animale (MTD 24)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées par un bilan massique sur l'azote et le phosphore (en se basant sur les quantités d'aliment ingéré, les performances de l'animal et la teneur en MAT et phosphore du ou des aliments) ?	oui
b. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées à partir de l'analyse des effluents d'élevage ?	A compléter (OUI/NON) 2
En volailles, utilisation de données forfaitaires pour déterminer les quantités d'azote excrété pour les espèces/catégories figurant dans l'acte ICPE mais non élevées en pratique.	A compléter (OUI/NON) 2
Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 2
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 2

2.1.2. Excrétion azote

Quantité d'azote excrété par emplacement par an (MTD 3)

	Valeurs de l'installation	Performance associée aux MTD (azote excrété en kg de N/emplacement/an)
Poulet de chair	0.338	<= 0,6

Poulets de chair	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les apports protéiques alimentaires sont en adéquation avec les besoins des animaux ?	A compléter (OUI/NON) 6
b. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui
c. Est-ce que le régime alimentaire est pauvre en protéines et enrichi en acides aminés essentiels ?	A compléter (OUI/NON) 6
d. Est-ce que les différents aliments distribués contiennent des additifs alimentaires visant à réduire les quantités d'azote excrété?	A compléter (OUI/NON) 6

Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 6
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 6

2.1.3. Excrétion phosphore

Quantité de phosphore excrété par emplacement par an (MTD 4)

	Valeurs de l'installation	Performance associée à la MTD (phosphore total excrété en kg de P2O5/emplacement/an)
Poulets de chair	0.082	<= 0,25

Poulets de chair	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui
b. Est-ce que les différents aliments distribués contiennent des additifs alimentaires visant à réduire les quantités de phosphore excrété ?	A compléter (OUI/NON) 6
c. Est-ce qu'une partie du phosphore alimentaire est remplacée par des phosphates inorganiques hautement digestibles ?	A compléter (OUI/NON) 6
Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 6
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 6

2.2. Émissions d'ammoniac

2.2.1. Détermination émissions

Méthode de détermination annuelle des émissions d'ammoniac dans l'atmosphère (MTD 25)

Poulaille1 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique.	oui
b. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont calculées à partir des mesures des concentrations d'ammoniac et du débit de ventilation grâce à des méthodes nationales, internationales, ISO ou autres méthodes de qualité scientifique comparable ?	A compléter (OUI/NON) 6

c. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont évaluées à l'aide de facteurs d'émissions ?	A compléter (OUI/NON) 6
Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 6
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 6

2.2.2. Émissions poulets

Poulets de chair – Réduction des émissions de NH₃ au bâtiment (MTD 32)

Poulaille1 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?		
• Sol plein avec litière profonde	A compléter (OUI/NON) 6	
a. Est-ce qu'un système de ventilation dynamique est associé à un système d'abreuvement ne fuyant pas ?	oui	
b. Est-ce que la litière subit un séchage forcé en utilisant l'air ambiant intérieur ?	A compléter (OUI/NON) 6	
c. Est-ce qu'un système de ventilation statique est associé à un système d'abreuvement ne fuyant pas ?	A compléter (OUI/NON) 6	
• Système à étages	A compléter (OUI/NON) 6	
d. Est-ce que la litière est collectée sur un tapis et soumise à un séchage forcé ?	A compléter (OUI/NON) 6	
• Système de plancher chauffant	A compléter (OUI/NON) 6	
e. Est-ce que le sol recouvert de litière est chauffé / refroidi ?	A compléter (OUI/NON) 6	
f. Est-ce que le bâtiment est équipé d'un système d'épuration de l'air :	A compléter (OUI/NON) 6	
f.1. laveur d'air à l'acide		
f.2. système d'épuration d'air à deux ou trois étages		
f.3. biolaveur ?		
Poids final maximal des poulets de chair	Émissions d'ammoniac (kg NH ₃ /emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH ₃ /emplacement/an)
2,5 kg	0.074	0,08
> 2,5 kg et 3,2 kg	0.047	0,105

Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 6
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 6

Commentaires éventuels :
0,074 kg NH3/an/place pour la production de coquelets

2.3. Épandages

2.3.1. Émissions eau et sol

Réduction des émissions de phosphore, d'azote et de micro-organismes pathogènes dans le sol et l'eau lors de l'épandage des effluents (MTD 20)

Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques.	Pourcentage du plan d'épandage concerné
a. Est-ce que les aspects suivants sont pris en compte pour limiter les risques d'écoulement lors de l'épandage : - type de sol - pente - conditions climatiques - drainage et irrigation du champ - rotation des cultures - zones de protection des masses d'eau ?	oui
b. Est-ce que les distances d'éloignement entre parcelles d'épandage et sources, cours d'eau, points d'eau, etc, sont respectées ?	oui
c. Est-ce que l'épandage est évité quand les risques de lessivage sont importants (pas d'épandage sur sols gelés, inondés, en période de forte pluviosité) ?	oui
d. Est-ce que les quantités et les caractéristiques des effluents épandus sont adaptées aux conditions pédo-climatiques et sont en adéquation avec les besoins des cultures ?	oui
e. Est-ce que l'épandage est synchronisé avec les besoins des cultures ?	oui
f. Est-ce que les parcelles d'épandage sont régulièrement surveillées afin de pouvoir agir en cas de ruissellements ?	oui
g. Est-ce que l'accès aux ouvrages de stockage est facilité afin de limiter les pertes lors du chargement des effluents ?	oui
h. Est-ce que le bon fonctionnement de l'épandeur et le taux d'application des effluents sont vérifiés ?	oui

Commentaires éventuels :
Tout le fumier de volailles est exporté chez l'Earl Cosmaner Nevez à Plonéour Lanvern. Les fumier est stocké et bâché au champ sur les terres de l'Earl.

2.3.2. Délai enfouissement

Réduction des émissions d'ammoniac à l'épandage (MTD 22)

Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques.	Pourcentage du plan d'épandage concerné
Enfouissement entre 0 et 4h	100

2.4. Gestion eau, énergie et eaux souillées

2.4.1. Eau

Utilisation efficace de l'eau (MTD 5)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce que les consommations d'eau sont enregistrées?	oui
b. Faites-vous attention aux fuites et les réparez-vous ?	oui
c. Est-ce que le lavage des bâtiments et des équipements est effectué à l'aide d'un système de nettoyage à sec ou d'un laveur à haute pression ?	A compléter (OUI/NON) 2
d. Est-ce que les systèmes d'abreuvement sont adaptés aux différentes catégories d'animaux ?	oui
e. Est-ce que les quantités d'eau délivrées par les systèmes d'abreuvement sont régulièrement vérifiées et ajustées si nécessaire ?	oui
f. Est-ce que des eaux de pluie non contaminées sont utilisées pour le lavage ?	A compléter (OUI/NON) 2
Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 2
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 2

2.4.2. Eaux souillées

Réduction de la production d'eaux résiduaires (MTD 6)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce que l'ensemble de l'installation d'élevage et des aires aménagées est maintenu en bon état de propreté ?	oui
b. Est-ce que la consommation d'eau est optimisée ?	oui

c. Est-ce que les eaux de pluie non contaminées sont séparées des flux d'eaux résiduaires nécessitant un traitement ?	A compléter (OUI/NON) 2
Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 2
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 2

2.4.3. Réduction eaux souillées

Réduction des émissions d'eaux résiduaires (MTD 7)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce que les eaux résiduaires sont collectées vers un conteneur réservé à cet effet ou vers une fosse extérieure ?	oui
b. Est-ce que les eaux résiduaires sont traitées, éventuellement par infiltration ?	A compléter (OUI/NON) 2
c. Est-ce que les eaux résiduaires sont épandues, par exemple, au moyen d'un système d'irrigation ou en mélange avec la litière ?	A compléter (OUI/NON) 2
Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 2
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 2
Commentaires éventuels :	
Les eaux résiduaires sont collectées dans une fosse de 10 m3. Elles sont ensuite épandues sur les terres de l'Earl Cosmaner Nevez à Plonéour Lanvern. (comme le fumier)	

2.4.4. Économie énergie

Utilisation efficace de l'énergie (MTD 8)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce qu'un système efficace de chauffage / refroidissement et de ventilation est utilisé ?	A compléter (OUI/NON) 2
b. Est-ce que les systèmes de chauffage / refroidissement et de ventilation sont optimisés, notamment si un système d'épuration de l'air est utilisé ?	A compléter (OUI/NON) 2
c. Est-ce que les murs, sols et/ou plafonds du bâtiment d'élevage sont bien isolés ?	oui
d. Est-ce qu'un éclairage basse consommation est utilisé ?	oui
e. Est-ce qu'un échangeur de chaleur est utilisé (air-air / air-eau / air-sol) ?	A compléter (OUI/NON) 2
f. Est-ce qu'une pompe à chaleur est utilisée ?	A compléter (OUI/NON) 2

g. Est-ce qu'une partie de la chaleur générée est récupérée au moyen de sols recouverts de litière chauffés / refroidis ?	A compléter (OUI/NON) 2
h. Est-ce qu'une ventilation statique est mise en œuvre?	A compléter (OUI/NON) 2
Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 2
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 2

2.5. Nuisances

2.5.1. Bruit

Prévention et/ou réduction des émissions sonores (MTD 10)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Distances d'éloignement avec les tiers	A compléter (OUI/NON) 2
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui
b. Emplacement des équipements	A compléter (OUI/NON) 2
Est-ce que les équipements sont disposés de façon à réduire les niveaux de bruit : - en augmentant la distance entre l'émetteur et le récepteur (en installant l'équipement le plus loin possible des zones sensibles) - en réduisant le plus possible la longueur des tuyaux de distribution de l'alimentation - en choisissant l'emplacement des bennes et silos contenant l'alimentation de façon à limiter le plus possible le déplacement des véhicules au sein de l'installation d'élevage ?	A compléter (OUI/NON) 2
c. Mesures opérationnelles	A compléter (OUI/NON) 2

Dans la pratique quotidienne, est-ce qu'une vigilance particulière est apportée aux points suivants : - fermeture des portes et principaux accès du bâtiment, en particulier lors de l'alimentation des animaux - utilisation des équipements par du personnel expérimenté - évitement des activités bruyantes pendant la nuit et le week-end, si possible - précautions pour éviter le bruit pendant les opérations d'entretien - utiliser les convoyeurs et les auges à pleine charge, si possible - limiter le plus possible la taille des zones de plein air racless afin de réduire le bruit des tracteurs racleurs ?	oui
d. Équipements peu bruyants	A compléter (OUI/NON) 2
Est-ce que des équipements peu bruyants tels que ceux listés ci-dessous sont utilisés : - ventilateurs à haute efficacité, lorsque la ventilation statique n'est pas possible ou pas suffisante - pompes et compresseurs - système de nourrissage permettant de réduire le stimulus pré-ingestif (par exemple, trémies d'alimentation, mangeoires automatiques ad libitum, mangeoires compactes) ?	A compléter (OUI/NON) 2
e. Dispositifs antibruit	A compléter (OUI/NON) 2
Est-ce que des dispositifs antibruit tels que ceux listés ci-dessous sont utilisés : - réducteurs de bruit- isolation anti-vibrations - confinement des équipements bruyants (par exemple, broyeurs, convoyeurs pneumatiques) - insonorisation des bâtiments ?	A compléter (OUI/NON) 2
f. Réduction du bruit	A compléter (OUI/NON) 2
Est-ce que la propagation du bruit est limitée en intercalant des obstacles entre les émetteurs et les récepteurs ?	A compléter (OUI/NON) 2
Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 2
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 2

2.5.2. Odeurs

Prévention et/ou réduction des émissions d'odeurs (MTD 13)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Distances d'éloignement avec les tiers	A compléter (OUI/NON) 2
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui
b. Système d'hébergement	A compléter (OUI/NON) 2
Est-ce que le système d'élevage met en place au moins un des principes suivants : - garder les animaux et les surfaces propres et sèches - réduire les surfaces émettrices des effluents (i.e : utilisation de lattes en plastique ou métal, préfosse réduite...) - retirer les effluents fréquemment vers un stockage externe - réduire la température intérieure et des effluents - réduire le débit et la vitesse de l'air au-dessus de la surface des effluents - maintenir une litière sèche et en aérobiose dans le cas d'un élevage sur litière ?	oui
c. Conditions d'évacuation de l'air	A compléter (OUI/NON) 2
Est-ce que les conditions de sortie d'air des bâtiments sont optimisées grâce à l'application d'un ou une combinaison des principes suivants : - augmenter la hauteur des sorties d'air - augmenter la vitesse de ventilation de la sortie d'air verticale - mettre en place de barrières pour créer des turbulences du flux d'air sortant - équiper les ouvertures de déflecteurs pour diriger l'air vicié vers le sol - disperser l'air évacué sur le côté du bâtiment d'hébergement qui est le plus éloigné de la zone sensible - aligner l'axe du faîtage d'un bâtiment à ventilation statique perpendiculairement à la direction du vent dominant ?	A compléter (OUI/NON) 2
d. Système d'épuration de l'air	A compléter (OUI/NON) 2

d.1. Biolaveur	A compléter (OUI/NON) 2
d.2. Biofiltre	
d.3. Système d'épuration d'air à deux ou trois étages	
e. Stockage des effluents d'élevage	A compléter (OUI/NON) 2
e.1. Est-ce que les effluents d'élevage (liquides et solides) sont couverts pendant le stockage ?	A compléter (OUI/NON) 2
e.2. Est-ce que l'ouvrage de stockage a été installé en tenant compte de la direction générale du vent ou en adoptant des mesures limitant la vitesse du vent au niveau de la zone de stockage ?	A compléter (OUI/NON) 2
e.3. Est-ce que le brassage du lisier est réduit le plus possible ?	A compléter (OUI/NON) 2
f. Traitement des effluents d'élevage	A compléter (OUI/NON) 2
f.1. Est-ce que le lisier est traité par digestion aérobie (aération) ?	A compléter (OUI/NON) 2
f.2. Est-ce que les effluents solides sont compostés?	A compléter (OUI/NON) 2
f.3 Est-ce que les effluents sont traités dans une installation de méthanisation (digestion anaérobie) ?	A compléter (OUI/NON) 2
g. Epannage des effluents d'élevage	A compléter (OUI/NON) 2
g.1. Est-ce qu'un épandeur à pendillards, un enfouisseur ou un injecteur est utilisé pour l'épandage du lisier?	A compléter (OUI/NON) 2
g.2. Est-ce que les effluents sont incorporés le plus rapidement possible (entre 0 et 4h) ?	A compléter (OUI/NON) 2
Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 2
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 2

2.5.3. Poussières

Prévention et/ou réduction des émissions des poussières (MTD 11)

Poulaille1 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Réduction de la formation de poussières à l'intérieur des bâtiments d'élevage	A compléter (OUI/NON) 6
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui

a.2. Est-ce qu'une technique peu émissive en poussières est utilisée lors de l'application de la litière ?	A compléter (OUI/NON) 6
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	A compléter (OUI/NON) 6
a.5. Est-ce que les réservoirs d'aliments secs à remplissage pneumatique sont équipés de dépoussiéreurs ?	A compléter (OUI/NON) 6
a.6. Est-ce que le système de ventilation est conçu et utilisé pour une faible vitesse de l'air à l'intérieur du bâtiment ?	A compléter (OUI/NON) 6
b. Réduction de la concentration en poussières dans les bâtiments	A compléter (OUI/NON) 6
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	A compléter (OUI/NON) 6
b.2. Est-ce qu'un système de pulvérisation d'huile est utilisé ?	A compléter (OUI/NON) 6
b.3. Est-ce qu'un système d'ionisation est utilisé ?	A compléter (OUI/NON) 6
c. Système d'épuration d'air	A compléter (OUI/NON) 6
c.1. Est-ce que l'air est épuré à l'aide d'un piège à eau ?	A compléter (OUI/NON) 6
c.2. Est-ce que l'air est épuré à l'aide d'un filtre sec ?	A compléter (OUI/NON) 6
c.3. Est-ce que l'air est épuré à l'aide d'un laveur à eau ?	A compléter (OUI/NON) 6
c.4. Est-ce que l'air est épuré à l'aide d'un laveur à l'acide ?	A compléter (OUI/NON) 6
c.5. Est-ce que l'air est épuré à l'aide d'un biolaveur ?	A compléter (OUI/NON) 6
c.6. Est-ce que l'air est épuré à l'aide d'un système de traitement combiné à deux ou trois étages ?	A compléter (OUI/NON) 6
c.7. Est-ce que l'air est épuré à l'aide d'un biofiltre ?	A compléter (OUI/NON) 6
Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 6
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 6

2.5.4. Détermination poussières

Suivi des émissions annuelles de poussières au sein d'un bâtiment d'élevage (MTD 27)

Poulaille1 (existant)
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

a. Est-ce que les émissions de poussières sont mesurées avec des méthodes reconnues en se basant sur la concentration en poussières et le débit de ventilation ?	A compléter (OUI/NON) 6
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui
Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 6
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 6

2.6. Organisation

2.6.1. Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Amélioration des performances environnementales grâce à un système de management environnemental (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les consignes de sécurité adéquates (par exemple : incendie, écoulement dans le milieu naturel, produits dangereux) sont mises en œuvre ?	oui
Est-ce qu'une ou plusieurs formations relatives aux sujets suivants, par exemple, ont été suivies :- sur la réglementation environnementale (Installations Classées, zone vulnérable le cas échéant) ; - sur les problématiques environnementales d'un élevage : cycle de l'azote de l'alimentation animale à l'épandage, les risques associés de pollution des eaux et de l'air ; sensibilités locales (Natura 2000...) - sur les nuisances auprès du voisinage : odeur, bruit, mouches et les bonnes pratiques de communication - sur les risques potentiels : incendie, écoulement vers le milieu naturel et les mesures de prévention - sur l'autosurveillance de l'activité ?	oui
Est-ce qu'un plan de contrôle et maintenance préventive des équipements est mis en œuvre ?	oui
Est-ce que les mouvements d'animaux, consommations et productions ci-dessous sont consignées au minimum une fois par an ?	A compléter (OUI/NON) 2
- mouvement d'animaux (entrée, sortie, naissance, mortalité)	oui
- consommation d'aliment	oui
- production d'effluents d'élevage	oui
- consommation d'eau	oui

- consommation d'électricité et/ou de combustibles	oui
- production de déchets	oui
Est-ce que les cadavres d'animaux sont stockés conformément à la réglementation ?	oui
Êtes-vous dans l'une de ces deux situations : - vous avez reçu des plaintes avérées au sujet de nuisances sonores et/ou olfactives et avez mis en place un registre des plaintes ? - vous n'avez jamais reçu de plaintes (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?	oui
Est-ce qu'une procédure de gestion des accidents / incidents a été établie (par exemple : registre, déclaration en DDPP et actions correctives) ?	oui
Êtes-vous dans l'une de ces deux situations : - vous avez reçu des plaintes liées à des nuisances probables ou constatées concernant les odeurs ou le bruit et avez mis en place un plan d'actions reprenant les mises en conformité et les progrès en environnement ? - vous n'avez pas reçu de plaintes de ce type (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?	oui
Techniques non applicables	A compléter (OUI/NON) 2
Si non, indiquez ici les mesures prises ou prévues afin d'être conforme à la MTD :	A compléter (OUI/NON) 2

2.7. Émissions totales de l'élevage

2.7.1. Émissions totales de l'élevage

Émissions d'ammoniac totales et comparaison par rapport à un élevage standard (MTD 23)

Poste d'émission en ammoniac	Émissions en ammoniac de l'élevage	Émissions en ammoniac d'un élevage de volailles analogue standard
Bâtiment d'élevage	3339	3339
Stockage des effluents	0	604
Épandage des effluents sur les terres en propre	0	227
Épandage des effluents sur les terres mises à disposition	295	0
Total	3634	4170

Si vous le jugez pertinent, vous pouvez apporter des informations complémentaires ci-dessous :

Les valeurs sont les résultats du GERE pour les Coquelets